



**Référence : Note d'orientation à l'intention  
des Banques/F&P/Vie**

Le 23 décembre 1999

**Objet : Placements des institutions financières fédérales dans les entités de fonds  
commun de placement**

Veillez trouver ci-joint une note d'orientation sur les intérêts de groupe financier des institutions financières fédérales dans les entités de fonds commun de placement. La note expose les autorisations réglementaires relatives à ces opérations et clarifie la nature du régime appliqué aux fonds propres pour ces placements.

Les demandes de renseignements sur les autorisations réglementaires doivent être adressées à Leo Querel, directeur, Division de l'agrément et des approbations, au (613) 990-6963, et celles sur le régime appliqué aux fonds propres, à Richard Gresser, directeur, Section de gestion des fonds propres, Division des fonds propres, au (613) 990-7336.

La présente note d'orientation est disponible dans les deux langues officielles sur le site Web du BSIF (<http://www.osfi-bsif.gc.ca>), dans la section des Publications.

Le surintendant adjoint,  
Réglementation,

John R. Thompson